

## **BULLETIN D'INSCRIPTION JAO 2024 INTERNE**

A renvoyer par mail au <a href="mailto:carine.korchia@c2mh-events.com">c2mh-events.com</a>

## Date limite d'inscription 01 Novembre 2024

	Alsacienne d'Ophtalmologie	NOM
		PRENOM
	ADRESSE DE FACTURATION	
	TEL	
	EMAIL (pour réception de confirmati	on d'inscription et facture)
	O INTERNE gratuit (pris en ch	arge par l'AAO)
CONG	RES	
<b>O</b> Je p	participe au congrès des JAO	2024, à l'IRCAD les 22 et 23 novembre 2024
DINER		
Je part	ticipe au dîner le 22 novembr	e 2024 O 1 personne − 60 € O 2 personnes − 120 €
TOTAL		
En votre ai		TOTAL /ENTS à faire parvenir à C2MH EVENTS – 11 rue du Patus
En votre ai par chèq 34160 M par viren	jue bancaire à l'ordre de C2MH E\ Iontaud OU ment bancaire en indiquant votre	/ENTS à faire parvenir à C2MH EVENTS – 11 rue du Patus
En votre di par chèq 34160 M par viren NOTRE RIB CODE BAN DOMICILIA	que bancaire à l'ordre de C2MH EN Iontaud OU ment bancaire en indiquant votre B IQUE 30004 CODE AGENCE 01304 ATION BNP PARIBAS JACOU	/ENTS à faire parvenir à C2MH EVENTS – 11 rue du Patus
En votre di par chèq 34160 M par viren NOTRE RIB CODE BAN DOMICILIA	Jue bancaire à l'ordre de C2MH EN Jontaud OU ment bancaire en indiquant votre 3 JUUE 30004 CODE AGENCE 01304 ATION BNP PARIBAS JACOU PAFRPPXXX SARL C	/ENTS à faire parvenir à C2MH EVENTS – 11 rue du Patus  nom + congrès JAO 2023  N° COMPTE 00010030003 CLE RIB 61 IBAN : FR7630004013040001003000361

Annulation émanant du participant

Ce paiement vous engage à la participation au congrès
Toute annulation de participation devra être notifiée à l'organisateur par écrit.
En cas d'annulation émanant du participant, les frais de participation seront remboursés par l'organisateur comme suit:

Tous les remboursements se feront par chèque et envoyé par voie postale à l'adresse renseignée lors de l'inscription.

— jusqu'à J-90—> Les frais d'inscription seront remboursés des frais de gestion d'annulation (frais de traitement du paiement si l'inscription a été réglé par CB en ligne + 5€ de frais de dossier pour toutes les formes de règlement)

- de J-90 à J-60—> 50% des frais seront remboursés

- à partir de J-60 et jusqu'au jour du congrès — aucun remboursement ne pourra être demandé

- La non présentation le jour du congrès ne donnera suite à aucun remboursement

Tous les remboursements se feront par chèque et envoyé par voie postale à l'adresse renseignée lors de l'inscription.

**Une organisation C2MH EVENTS** 

www.c2mh-events.com 11 rue du Patus 34160 Montaud - Tel: 04.67.59.24.98 / 06.23.58.41.09 carine.korchia@c2mh-events.com

